

Compte rendu sur la Ligne de la
Confédération :
Groupe de transport Rideau
Plan d'évaluation du rendement du
réseau

Compte rendu à l'intention
du Conseil municipal

Direction générale des transports
Le 8 avril 2020



Processus – Situation actuelle

- La Ville a adressé, le 10 mars 2020 au Groupe de transport Rideau (GTR), un avis de Cas de manquement de la société responsable du projet.
- Dans cet avis, nous rappelons au GTR qu'il a, en vertu du contrat, l'obligation de déposer un plan pour l'évaluation du rendement du réseau.
- Le 11 mars 2020, la Ville a adressé au GTR une lettre de suivi précisant les problèmes précis d'infrastructures et de voitures qui ont eu des incidences sur le rendement du réseau depuis sa mise en service, en 2019, ainsi que les mesures à prendre pour que le GTR corrige ces problèmes.
- Le 31 mars 2020, le GTR a fait parvenir à la Ville un plan et un calendrier (le « Plan »). Le Plan du GTR portait sur tous les éléments de la lettre de la Ville.
- La Ville a procédé à un examen attentif du Plan déposé par le GTR en faisant appel à ses conseillers techniques externes, qui ont cerné les aspects à rediscuter et à préciser par le GTR.

Plan de mesures correctives (1)

- Le GTR est aujourd'hui aux prises avec une pénurie d'unités CVS (alimentation auxiliaire) et au moins deux voitures sont touchées par cette pénurie. Le GTR est en train d'analyser la cause explicative et prend connaissance du relevé des unités à réparer.
- Le GTR a proposé d'apporter certaines modifications à court terme qui correspondent aux pénuries de voitures et aux interruptions de service qui se sont produites durant l'hiver 2019-2020 :
 - freins des voitures : mise à niveau de la régulation des trains planifiée pour mai 2020;
 - portières des passagers des voitures : mise à niveau du logiciel planifiée pour juillet 2020;
 - puissance de traction des voitures : changements apportés à la régulation des disjoncteurs (juin 2020), modification des contacteurs de ligne (avril-octobre 2020) et remplacement des bobines d'induction (juillet 2020-février 2021);
 - autres mises à jour apportées aux logiciels des infrastructures et des voitures.
- Parce que ces mises à jour permettront d'améliorer le service, la Ville tiendra avec le GTR une séance de planification pour accélérer ces travaux.

Plan de mesures correctives (2)

- Le GTR a proposé d'apporter certaines modifications à plus long terme, nécessaires pour corriger les problèmes sous-jacents de fiabilité du réseau :
 - système de suspension caténaire : solutions à long terme à adopter pour résoudre les problèmes d'abaissement des câbles et d'usure anormale des pantographes — le GTR mène actuellement un certain nombre de mesures et d'analyses;
 - réchauffeurs d'aiguilles : plan de mise à niveau et de modification en cours d'examen;
 - CVC des voitures : plan de mise à niveau et de modification en cours d'examen;
 - plans de l'infrastructure à jour pour corriger des problèmes comme le chauffage des quais, les systèmes d'intrusion de la voie de guidage et les réparations à apporter au tunnel et pour résoudre des problèmes comme le bruit sur les voies de la station Hurdman : en cours d'examen;
 - plans pour les mises à jour à apporter aux systèmes logiciels des voitures, dont les caméras à bord et les messages annonçant les arrêts : en cours d'examen.
- Parce que ces mises à jour pourraient permettre d'améliorer le service et qu'il faut plus d'information sur leur portée et sur le calendrier pour les mettre en œuvre, la Ville tiendra avec le GTR une séance technique pour passer ces points en revue.

Plans de mesures correctives (3)

- Le GTR devra se pencher sur un certain nombre de problèmes organisationnels ou de pratiques d'entretien pour veiller à ce que l'entretien soit efficace et permette d'assurer la fiabilité du réseau :
 - mises à jour des processus et des technologies pour permettre d'établir des rapports sur le rendement;
 - analyse de l'affectation des ressources en personnel pour répondre aux besoins en entretien quand la situation est stable, aux impératifs météorologiques et à l'ensemble des besoins relatifs à la fiabilité, à la correction des lacunes et aux programmes de modifications;
 - examen plus attentif des problèmes de la chaîne d'approvisionnement de concert avec les améliorations apportées à la fiabilité pour assurer le rendement du réseau;
 - solutions de technologie et d'ingénierie auxquelles il faut faire appel pour assurer l'exploitabilité du dépôt et de la cour d'entretien.
- Puisque cette information est nécessaire pour étayer la réalisation du Plan et pour assurer l'efficacité de l'entretien à long terme, la Ville a demandé au GTR de fournir d'autres renseignements justificatifs sur ces aspects.

Processus – Étapes suivantes (1)

- Le Plan du GTR était assorti d'importantes réserves sur les incidences potentielles prévues de la pandémie de la COVID-19. En outre, l'ensemble du délai dans lequel les améliorations devaient être apportées au service était flou.
- Le Plan du GTR précise un certain nombre de mesures particulières mises en œuvre à l'heure actuelle et qui devraient permettre d'améliorer le rendement du réseau; toutefois, le plan ne répondait pas aux attentes de la Ville en vertu de l'Accord du projet.
- En réaction au Plan du GTR et aux travaux qu'il continue de mener pour corriger les problèmes, la Ville lui a demandé un plan révisé afin :
 - d'apporter des précisions sur la contribution que les différentes mesures de correction apporteront à l'amélioration des services et de confirmer quand les services seront améliorés;
 - de recenser les activités critiques qui auront le plus d'impact sur les résultats du rendement et d'accélérer les délais d'exécution des travaux;
 - de démontrer clairement l'affectation des ressources aux travaux critiques pour veiller à ce que le rendement puisse s'améliorer rapidement.

Processus – Étapes suivantes (2)

- Afin de corriger les problèmes signalés dans l’avis de Cas de manquement de la société responsable du projet, le GTR devra déposer et exécuter un plan qui éliminera les problèmes de rendement relevés dans les six premiers mois du service. Cet avis continuera de produire ses effets dans l’intervalle.
- Comme nous l’avons mentionné, la Ville tiendra une séance de planification et une séance d’examen technique pour accélérer les délais dans lesquels les améliorations seront apportées et pour préciser l’information transmise par le GTR.
- À la fin de ces nouvelles séances et lorsque le GTR aura déposé le Plan révisé, le personnel devrait déposer en mai un nouveau compte rendu à l’intention du Conseil municipal.

-FIN-